

Université et emploi

Conférence dans le cadre de l'Université Téthys, Tanger, 12 décembre 2006

Professeur Jacques BOURDON

Président honoraire de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Objet : présentation du débat national Université/emploi organisé en France d'avril à octobre 2006.

A l'initiative du Premier Ministre, une commission nationale accompagnée d'une très large concertation (20 000 participants, 29 organisations entendues) est mise en place ; elle produit deux rapports.

Le débat est né à l'occasion du projet de contrat premier emploi mais il serait inexact de croire que l'Université se désintéressait de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle ne découvre pas en 2006 les filières professionnelles, elle forme traditionnellement les médecins et les juristes, elle a multiplié les formations professionnalisantes (DUT, DESS, licences professionnelles, masters professionnels). Un diplôme universitaire accroît la richesse nationale (OCDE 2006). Un diplôme universitaire favorise l'intégration professionnelle (INSEE 2006, enquête CEREQ sur la génération 1998).

Face à ces données, trois facteurs sont défavorables : l'évolution du marché de l'emploi, l'organisation de l'enseignement supérieur avec la séparation entre les universités et les grandes écoles, la sortie sans diplôme de 80 000 étudiants et la liberté de choix de filières sans débouchés professionnels.

La réponse consiste en trois actions fortes : l'information, l'orientation et la formation.

1°) L'information :

L'information doit commencer tôt et être complète.

Pour répondre à la première exigence, elle doit commencer dès le collège et être approfondie au lycée par la connaissance du monde du travail et des différentes voies pour y accéder. La liaison secondaire-universités doit être ici systématisée notamment avec des liens réguliers entre les enseignants des deux ordres.

La seconde condition implique une information des étudiants et des familles sur les différentes voies d'obtention des diplômes, les différentes filières, ainsi que pour tous et, notamment, le monde économique, une meilleure lisibilité des diplômes, l'énoncé clair des compétences acquises parallèlement aux connaissances. A terme, les universités seront évaluées sur leur capacité à réussir l'intégration professionnelle de leurs étudiants.

Plusieurs outils sont à ces fins en cours de construction : observatoire des parcours et de l'insertion dans chaque université, banques de données en association avec les milieux professionnels.

2°) L'orientation :

Un principe ancien est confirmé : pas de sélection à l'entrée de l'université mais une orientation active préservant la liberté de choix du futur étudiant tout en l'aidant à s'insérer dans une filière de formation adaptée à son baccalauréat (partage entre STS, IUT et université).

Pour lutter contre l'échec une orientation est organisée à la fin du premier semestre pour l'étudiant en difficulté.

A l'échelle nationale un délégué interministériel à l'orientation est chargé de l'information sur les métiers et le monde de l'entreprise en s'appuyant sur un service public national de l'orientation mettant en relation tous les vecteurs institutionnels, économiques et éducatifs.

3°) La formation :

Dès le secondaire, l'objectif d'insertion professionnelle implique une pédagogie active tendant au développement de l'autonomie de l'élève.

A l'université, la formation en licence doit :

- * être complétée par des modules sur l'économie, les milieux professionnels ;
- * comprendre dès le premier trimestre de licence la construction du projet personnel professionnel accompagné de trois outils, une langue vivante, l'usage de l'informatique et des outils bureautiques, l'apprentissage des méthodes de recherche d'emploi;
- * développer les formations professionnalisantes, articuler les licences générales et les licences professionnelles, multiplier les formations en alternance et en apprentissage, systématiser les stages ;
- * organiser la lutte contre l'échec notamment en première année ;
- * associer étroitement les milieux professionnels dès la conception des formations jusqu'à l'évaluation des connaissances ;
- * prendre en compte l'engagement de l'étudiant dans la vie associative ou dans un travail salarié parallèle aux études.

En master, la distinction entre recherche et professionnel peut être estompée dans un master unique ; le master intégré doit permettre de garantir aux étudiants entrés en première année d'accéder en seconde année.

Parallèlement, la formation tout au long de la vie doit être développée (Validation des acquis de l'expérience).

Le débat national Université/emploi conduit à une double remise en cause. D'une part, la culture des entreprises doit être modifiée pour que le recrutement à la sortie de l'Université devienne un réflexe naturel de la licence au doctorat. D'autre part, la gouvernance des universités, la reconnaissance de l'engagement des enseignants-chercheurs dans les formations professionnelles, la définition des moyens des établissements en fonction notamment de l'insertion professionnelle devraient être profondément modifiés.